

ayant eu assez à faire à employer mes gardes et autres forces pour me tenir le plus fort en ce chasteau du Louvre, pour après faire donner par toute la ville l'ordre de l'apaisement de la sédition, » et pour prévenir d'autres massacres, *de quoi il auroit un merveilleux regret*. Il le prie de faire au plus tôt publier par tout son gouvernement que chacun ait à demeurer en repos sous peine de vie...., de faire assembler le plus de force qu'il pourra...., avertir les capitaines et gouverneurs de telle sorte qu'il n'en advienne faute.

Cette pièce, datée du 24 août 1572, et contresignée Neufville, paraît démontrer que l'attentat ne fut pas prémédité, mais qu'il fut le résultat de l'exaspération des partis. Elle contredit l'opinion de Brantôme qui, à cette époque, suivant la remarque de M. P. de Baroncourt (1), était alors à Angoulême, où il entendit dire que le roi avait arquebusé ses sujets (2).

Et quant à cette vaste insurrection de la Ligue, je ne sache pas qu'elle doive être si cavalièrement jugée. Sans doute, il y avait de l'ambition dans les têtes des chefs, dans les Guyse et les Mayenne, mais les hauts barons de la Réforme en étaient-ils bien exempts, et n'est-il pas avéré qu'ils en voulaient surtout à l'autorité royale, qui ne leur allait certainement pas ? Ce qui doit absoudre, même beaucoup de violentes mesures envers ces dangereux et turbulents seigneurs, c'est qu'ils s'en prenaient au chef de l'Etat, et qu'ils allumaient la guerre civile dans les provinces. Au milieu de ces conflits, le pouvoir échappait à la cour ; il y avait péril enfin pour la religion. Les grandes bannières de beaucoup de nobles cités furent arborées, et les cœurs catholiques battirent de sollicitude et d'espoir. Ce fut une magnifique levée de bouclier, qui peut-être sauva de l'hérésie le royaume de France. Quand la Ligue, une

(1) *Analyse raisonnée de l'histoire de France*, pag. 287.

(2) *Revue de Bibliographie analytique*, par MM. Miller et Aubenas, tom. III, pag. 72.